



## FICHE COURS D'EAU

### LA CANCHE

La Canche prend sa source à 745 m d'altitude sur la commune de SAINT-PRIX. D'une longueur totale de 15 km, elle se jette dans la Celle sur la commune de LA-CELLE-EN-MORVAN. Cours d'eau salmonicole classé en première catégorie piscicole, la Canche s'écoule dans des gorges abruptes sur 1.5 km. Une centrale hydroélectrique est installée sur ce cours d'eau.

Le bassin-versant de la Canche est essentiellement forestier, dont une grande part de forêts de résineux, qui contribuent à une acidification importante du cours d'eau. Les prairies, peu nombreuses, se situent dans la partie aval du bassin et aux alentours du bourg de ROUSSILLON-EN-

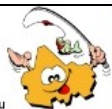


*La Canche à ROUSSILLON-EN-MORVAN – Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*

MORVAN. L'urbanisation du bassin est faible puisque seuls les bourgs de ROUSSILLON-EN-MORVAN (300 hab.) et de LA CELLE-EN-MORVAN (en partie seulement sur ce bassin) y sont implantés.



*La Canche à ROUSSILLON-EN-MORVAN – Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*



## Sommaire

Données générales .....	2
Gestion du cours d'eau.....	3
Données biologiques.....	3
Données sur la qualité de l'eau .....	4
Données sur les habitats .....	5
Liste des perturbations.....	6
Propositions d'actions techniques et réglementaires.....	8

## DONNEES GENERALES

**Autres noms :** Ruisseau de Bois l'Abbesse (en amont)

**Bassin :** Loire

**Bassin SDVP :** Arroux

**Masse d'eau DCE :** RGR197 : La Canche depuis Roussillon-en-Morvan jusqu'à sa confluence avec la Celle

**Principaux affluents :** -

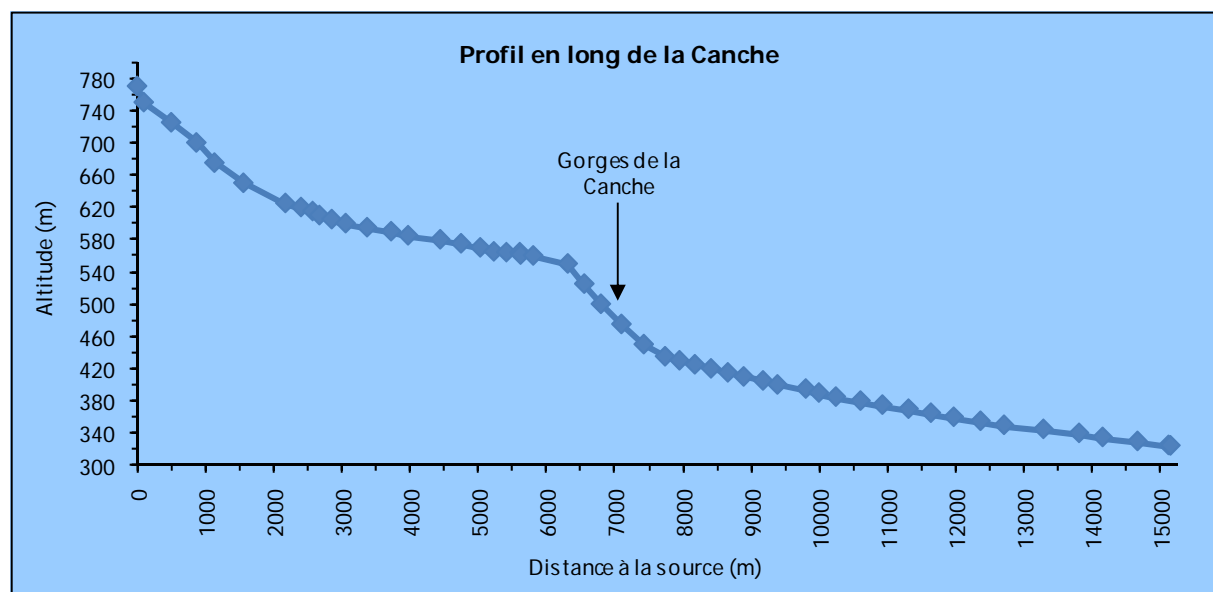
**Longueur :** 15.1 km

**Surface du bassin versant :** 44.2 km<sup>2</sup> dont 43.1 km<sup>2</sup> en Saône-et-Loire

**Pente moyenne :** 2.9 %

**Catégorie piscicole :** Première

**Objectif de qualité de l'eau :** 1 B : de Roussillon-en-Morvan jusqu'à sa confluence avec la Celle





## GESTION DU COURS D'EAU

La Police de l'eau et la Police de la pêche sont assurées par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. L'AAPPMA la Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux (AUTUN) assure la gestion halieutique de ce cours d'eau entre l'usine hydroélectrique et la confluence avec la Celle.

## DONNEES BIOLOGIQUES

### PEUPELEMENT PISCICOLE :

**Stations d'inventaire piscicole :** LA CELLE-EN-MORVAN (Station n°4) ; ROUSSILLON-EN-MORVAN (Station n°6)

**Espèce repère :** truite fario

**Qualité du peuplement piscicole (en 2006) :** bonne

**Nombre d'espèces inventoriées :** 2

**Espèces protégées en France :** lamproie de planer, truite fario, saumon atlantique

**Espèces inscrites à la Directive Européenne Faune flore :** chabot, lamproie de planer, truite fario (annexe II) ; saumon atlantique (annexe II et V)

### ESPECES PISCICOLES INVENTORIEES

Chabot, chevesne, lamproie de planer, perche commune, saumon atlantique, truite fario, vairon

### COMMENTAIRE :

La Canche à ROUSSILLON EN MORVAN (station n°6) est un petit cours d'eau salmonicole oligotrophe. Deux espèces ont été capturées : la truite fario et le chabot. Les effectifs en truite fario sont assez faibles avec un peu moins de 10 indiv./100 m<sup>2</sup>. En analysant les classes de taille, on remarque un déficit d'individus de un an. Les autres classes de taille sont assez bien représentées : juvéniles de l'année, individus géniteurs de deux et plus. A noter que l'efficacité de la pêche pour la truite fario était assez faible (environ 50 %) et que le nombre réel d'individus est sans doute supérieur.

Concernant le chabot, les effectifs sont de 15 individus/100 m<sup>2</sup>, chiffre sans doute quelque peu sous évalué en raison des difficultés de pêche.

Le peuplement piscicole inventorié est donc typique des zones salmonicoles, avec deux espèces de la zone à truite capturées : la truite fario et le chabot. Même si le nombre d'individus capturé semble un peu faible, le peuplement piscicole reste de bonne qualité.

Plus en aval, à LA CELLE-EN-MORVAN (station n°4), le peuplement piscicole est plus diversifié avec 7 espèces observées. La plupart d'entre elles sont des espèces de la zone à truite : chabot, truite fario, vairon et lamproie de planer. Les conditions de pêche (très faible conductivité de l'eau) n'ont pas permis d'avoir une bonne efficacité de pêche pour les chabots, vairons et lamproies. Pour ces espèces, les effectifs réellement présents dans la rivière sont sans doute plus importants que ceux capturés. Pour les lamproies de planer, il faut aussi préciser que de nombreux individus de très petite taille ont été observés mais n'ont pu être capturés en raison de la maille des épuisettes. En revanche, l'efficacité de pêche a été très bonne pour la truite fario (aucune prise au second

passage). Les effectifs pour cette espèce sont réellement faible dans cette rivière (2 indiv./100 m<sup>2</sup>) et en régression par rapport à l'inventaire réalisé sur la même station en 1990 (12 indiv./100m<sup>2</sup>).

On remarque aussi la présence anormale de deux espèces : le chevesne, espèce ubiquiste, dont la présence témoigne d'une dégradation de la qualité de la Canche (réchauffement de l'eau ? dégradation de la qualité de l'eau ?) et la perche commune, espèce limnophile, qui provient certainement de plans d'eau situés en amont dans le bassin. Pour ces deux espèces l'efficacité de pêche a été très bonne (100 %).

Enfin, quelques juvéniles de saumon atlantique ont été capturés. Leur présence est due aux introductions réalisées dans la Canche dans le cadre du plan de restauration du saumon dans le bassin de la Loire.

En conclusion, le peuplement piscicole de la Canche à LA CELLE-MORVAN est typique des zones salmonicoles. Les faibles effectifs de truites fario ainsi que la présence de deux espèces atypiques sont sans doute un signe de perturbations. Le peuplement piscicole reste de bonne qualité.

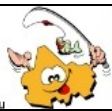
### Les poissons migrateurs amphihalins :

- Le Saumon atlantique :

Dans le cadre du contrat retour aux sources, un programme de réintroduction du saumon atlantique a été engagé sur le bassin de l'Arroux à la fin des années 1990. Des déversements d'alevins de saumons ont été effectués et se poursuivent chaque année depuis 1998 sur l'Arroux et ses affluents (dont la Canche). En 1999, des reconnaissances complètes des successions d'habitats (faciès d'écoulement) sur la Canche dans sa partie aval (en aval des gorges) ont permis d'estimer les potentialités de production en alevins de saumons de ce cours d'eau. Les surfaces de production estimées sont fortes avec un peu plus d'un hectare alors que la superficie en eau n'est que de 2.1 ha (BARAN, 2000).

## DONNEES SUR LA QUALITE DE L'EAU

Il n'y a pas d'informations sur la qualité de l'eau de ce cours d'eau. On peut cependant supposer que la qualité de l'eau est relativement bonne, au vu du faible nombre de perturbations inventoriées et de la qualité des peuplements piscicoles. Le principal problème réside sans doute en l'acidification de l'eau causée par les plantations de résineux.



## DONNEES SUR LES HABITATS

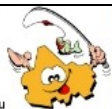
La Canche s'écoule d'abord dans un environnement forestier caractérisé par une forte pente, qui diminue peu à peu. A partir du refuge forestier de la Croisette, elle traverse un secteur de tourbières et de bois tourbeux. En aval du lieu-dit « le Pavillon », la pente augmente brusquement, la Canche traversant un secteur de gorges très abruptes sur une distance d'environ 1.5 km. Dans ce secteur, la pente moyenne est de 9 % et le cours d'eau n'est alors plus qu'une succession de vasques plus ou moins grandes entrecoupées de petites chutes. Ces gorges constituent un obstacle naturel infranchissable pour les espèces piscicoles. A la sortie des gorges, la Canche s'écoule dans un secteur plus calme et traverse quelques prairies de fond de vallée. La pente reste cependant assez forte (1.6 % en moyenne).

La Canche présente donc un habitat typique des zones salmonicoles : pente très forte, substrat grossier, débits importants, ect. Quelques perturbations ponctuelles de l'habitat ont tout de même été relevées. Les plantations de résineux, directement en bord de cours d'eau, peuvent localement poser des problèmes d'érosion et de déstabilisation des berges. Les plantations de résineux sont aussi responsable d'un lessivage accru et d'une augmentation de l'ensablement du cours d'eau. On peut noter aussi l'influence du barrage de la Canche, qui forme un plan d'eau en amont et qui contribue à l'aval à un réchauffement de l'eau et à une artificialisation des débits.



## LISTE DES PERTURBATIONS

PRESSION DE TYPE AGRICOLE			
Nature activité	Nom	Perturbations engendrées	Impacts potentiels sur le milieu
Elevage, productions animales	Rejets d'élevages bovins (diffus sur l'ensemble du bassin)	- Rejet d'élevage	- Toxicité - Transport de fines - Diminution de la transparence - Déficit en oxygène - Eutrophisation - Colmatage du substrat
	Piétinement des berges du cours d'eau par les bovins (diffus sur tout le bassin)	- Piétinement des berges	- Déstabilisation, érosion des berges - Réduction, altération de la ripisylve (végétation arborée)
	Entretien fort de la végétation arborée riveraine (ripisylve) le long des prairies (diffus sur tout le bassin)	- Entretien fort de la végétation riveraine (ripisylve)	- Réduction et altération de la ripisylve - Eutrophisation - Augmentation de l'éclairage/ensoleillement - Déstabilisation et érosion de berges - Réchauffement de l'eau - Dénoyement, destruction de berges
	Drainage des prairies	- Diminution des capacités tampons (zone humide, nappe) - Drainage de zones humides	- Accentuation de l'étiage - Réduction, altération des zones humides inondables
	Apport diffus de fertilisants minéraux dans les prairies	- Lessivage de sols agricoles	- Eutrophisation
Foresterie, production de bois	Plantation de résineux en bord de cours d'eau ( <b>impact fort</b> )	- Plantation de résineux en bord de cours d'eau	- Erosion, déstabilisation des berges - Réduction de la végétation de bordure (hélophytes) - Assombrissement
	Plantation de résineux (diffus sur le bassin) ( <b>impact fort</b> )	- Plantation de résineux	- Acidification de l'eau
	Coupes rases de résineux	- Ruissellement accru	- Transport de fines - Colmatage du substrat - Augmentation de la teneur en éléments minéraux (nitrates, calcium, magnésium, ...) - Accentuation de la violence des crues
	Exploitation forestière	- Passage d'engins sur les berges	- Dénoyement ou destruction de berges - Transport de fines, - Colmatage du substrat



### PRESSION DE TYPE INDUSTRIE

Nature activité	Nom	Perturbations engendrées	Impacts potentiels sur le milieu
Production électrique	Barrage infranchissable de la retenue de production électrique de la Canche et retenue de la Canche (0.8 ha) à ROUSSILLON-EN-MORVAN ( <b>impact fort</b> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuil</li> <li>- Retenue sur cours</li> <li>- Eclusées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obstacle à la dévalaison</li> <li>- Obstacle à la montaison</li> <li>- élévation de la ligne d'eau, homogénéisation des écoulements</li> <li>- Eutrophisation</li> <li>- Réchauffement de l'eau</li> <li>- Transport de fines</li> <li>- Colmatage du substrat</li> <li>- Déficit en oxygène</li> <li>- Accentuation de l'étiage</li> <li>- Variations brusques du débit (éclusées)</li> </ul>

### PRESSION DE TYPE TRANSPORT

Nature activité	Nom	Perturbations engendrées	Impacts potentiels sur le milieu
Transport routier	Radier franchissable temporairement du pont d'accès à la centrale électrique (ROUSSILLON-EN-MORVAN)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obstacle à la montaison</li> </ul>

### PRESSION DE TYPE LOISIRS

Nature activité	Nom	Perturbations engendrées	Impacts potentiels sur le milieu
Pêche, agrément	<p>Nombreux étangs implantés dans le bassin versant de la Canche, chacun ayant un <b>impact fort</b>. Les plus importants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étang de la Goulette (1.8 ha, SAINT-PRIX) implanté sur le ruisseau de la Goulette,</li> <li>- étang de Finlupt (1 ha - LA CELLE-EN-MORVAN)</li> <li>- étang des Juliens (1 ha - LA CELLE-EN-MORVAN)</li> <li>- étang du Château de la Veyre à LA CELLE-EN-MORVAN situé en dérivation de la Canche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etang, plan d'eau</li> <li>- Rejet - restitution plan d'eau, retenue</li> <li>- Rejet, vidange de plan d'eau</li> <li>- Evaporation accrue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit en oxygène</li> <li>- Réchauffement de l'eau</li> <li>- Toxicité</li> <li>- Diminution de la transparence</li> <li>- Eutrophisation</li> <li>- Transport de fines</li> <li>- Colmatage du substrat</li> <li>- Accentuation de l'étiage</li> </ul>



<b>PRESSION DE TYPE URBAIN</b>			
<b>Nature activité</b>	<b>Nom</b>	<b>Perturbations engendrées</b>	<b>Impacts potentiels sur le milieu</b>
Eaux usées, assainissement	- Lagune de ROUSSILLON-EN-MORVAN	- Rejet urbain domestique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la transparence</li> <li>- Eutrophisation</li> <li>- Déficit en oxygène</li> <li>- Transport de fines</li> <li>- Colmatage du substrat</li> </ul>

## PROPOSITIONS D' ACTIONS TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES

### Orientation n°1 : Amélioration de la qualité de l'eau

<b>Proposition</b>
<p>Dans le cadre d'une gestion concertée du bassin versant, mise en place d'un ensemble de mesures visant à réduire les pollutions diffuses liées à l'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- limiter la fertilisation minérale des prairies,</li> <li>- favoriser l'installation de clôtures dans les prairies pâturées le long des cours d'eau pour éviter le piétinement des bovins dans le cours d'eau (évite la remise en suspension des sédiments) et pour favoriser la ripisylve (rôle de filtre épuratoire),</li> <li>- mise en place de mesures visant à limiter le drainage des prairies humides (qui jouent un rôle important dans l'autoépuration),</li> <li>- modernisation des bâtiments d'élevage (mise en place de plate-forme à fumiers bétonnées, récupération des eaux de ruissellement et du purin dans des fosses de stockage, ...).</li> </ul>
Amélioration de l'assainissement domestique.
Mise en place d'une station de mesure de la qualité de l'eau sur la Canche.
<p>Limiter l'impact des résineux sur la qualité de l'eau de la Canche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- limiter les plantations de résineux (pour éviter l'acidification de l'eau),</li> <li>- éviter les coupes rases de résineux sur de grandes surfaces,</li> <li>- favoriser la réimplantation rapide du couvert végétal après de grandes coupes rases (utilisation de semis ou de plants).</li> </ul>





## Orientation n°2 : Amélioration de la qualité des habitats aquatiques

<b>Proposition</b>
- Etudier les possibilités d'effacer ou d'améliorer la franchissabilité du barrage du Château de la Veyre (LA CELLE-EN-MORVAN)
- Proscrire totalement la création d'étangs dans le bassin versant de la Canche.
- Préservation des zones humides existantes.
Dans le cadre d'une gestion concertée du bassin versant, mise en place d'un ensemble de mesures visant à réduire l'impact des élevages bovins sur l'habitat des cours d'eau :
- favoriser l'installation de clôtures le long des cours d'eau dans les prairies pâturées pour favoriser la mise en place d'une ripisylve et pour éviter les phénomènes de déstabilisation et d'érosion du substrat et des berges par les bovins, - limiter le drainage des prairies humides (qui jouent un rôle important pour les débits des rivières en période d'étiage).
Améliorer la gestion forestière :
- éviter les coupes rases de résineux sur de grandes surfaces, - proscrire la plantation de résineux le long des cours d'eau, - lors des coupes forestières, orienter la chute des arbres en dehors des cours d'eau, - mise en place de dispositifs de franchissement de cours d'eau évitant le contact entre les engins forestiers et le lit du cours d'eau, utilisation de câbles pour le débardage, etc.

## Orientation n°3 : Amélioration de la gestion piscicole

<b>Propositions</b>
- Inscription de la Canche à la liste des rivières classées au titre du 1° de l'article L214-17-I. du Code de l'Environnement. Il s'agit en effet d'un cours d'eau pour lequel « une protection complète des poissons migrateurs vivant alternativement en eau douce en eau salée est nécessaire ».
Etude sur la truite fario dans le bassin versant de la Canche :
- recensement des zones de reproduction de la truite fario dans les cours d'eau du bassin, - recensement des seuils empêchant cette espèce d'accéder à ses zones de reproduction (sur les affluents). - étude de la température de l'eau en période estivale.
Suite à cette étude, proposer les mesures de gestion adaptées (effacement des seuils, mise en place d'une gestion patrimoniale de l'espèce, ...)
- Exclure tout alevinage en truite fario sur la Canche et ses affluents et favoriser une gestion « patrimoniale » de l'espèce.